

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Ordo des fidèles. — II Solennités de titulaires. — III Intentions de messes. — IV L'histoire sainte et la géographie sacrée. — V Savoir et culture (1er article). — VI Cérémonies religieuses. — VII Maximes. — VIII Mgr l'archevêque de Montréal à Chartres. — IX Notre-Dame-des-Neiges et la Côte-des-Neiges (suite). — X Pour les petits enfants et pour les grands s'ils en veulent. — XI A propos des expulsions.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 21 septembre

Fête de S. MATHIEU, ap. et Ev., *double de 2e cl.*; mém. du 18e dim.; préf. des ap.; dernier Ev. du dim. — Aux 11es vêpres, mém. 1o de S. Thomas (ant. *Dispersit*), 2o du dim. (ant. *Tulit*), 3o des SS. Maurice et comp.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 28 septembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Saint-Lin, de Notre-Dame-de-la-Merci, de Saint-Cléophas, de Saint-Côme et de Saint-Damien.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité des titulaires de Notre-Dame-de-la-Merci (Huberdeau) et de Sainte-Adolphe (Howard).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Fête du titulaire de Saint-Damien (Bedford).

DIOCÈSE DE TROIS-RIVIÈRES. — Solennité des titulaires de Saint-Maurice et de Sainte-Thècle.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de Saint-Adolphe (Duddswell).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Fête du titulaire de Saint-Wenceslas.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité du titulaire de Sainte-Justine (Newton). J. S.

AUX PRIERES

Sœur Anna-Maria, née Catherine Lamont, des sœurs des Saints Pères de Jésus et de Marie, décédée à Portland.

Mme Siméon Boyer, née Adelaïde Toupin, décédée à Montréal.

INTENTIONS DE MESSES

Communiqué de l'archevêché



OUR répondre à une consultation qui nous est faite au sujet des intentions de messes que les prêtres du diocèse ne peuvent pas acquitter personnellement, nous reproduisons textuellement les extraits suivants de deux circulaires du regretté Mgr Fabre.

« Suivant ce qui a été réglé dans le passé, chaque curé ou autre recteur d'église doit avoir un registre particulier dans lequel il inscrit, tous les jours, les intentions de messes reçues, celles qu'il a lui-même acquittées, ainsi que celles envoyées à l'archevêché. De plus, que messieurs les curés n'oublient pas qu'ils ne sont autorisés à donner des intentions de messes qu'aux prêtres qui habitent sur leur paroisse, et dans la ville ou la banlieue, qu'à ceux qui habitent dans le presbytère. Le surplus est envoyé au trésor de l'archevêché, en indiquant si ces messes sont pour les vivants ou pour les défunts, etc. Quant aux prêtres qui ne peuvent pas se procurer d'intentions de messes dans leur paroisse, qu'ils en demandent à l'archevêché et non aux paroisses voisines ». (*Circulaire No 127*).

« Il ne vous est pas permis de distribuer à *personne* autre qu'aux prêtres qui sont sur votre paroisse, les intentions de messes que vous ne pouvez pas acquitter vous-mêmes. Soyez fidèles à observer la règle établie en adressant régulièrement, tous les mois, à l'archevêché, les intentions de messes reçues et non acquittées. C'est d'ici que doit se faire ensuite la distribution de ces messes dans les missions et aux prêtres qui en ont besoin, soit pour eux-mêmes, soit pour leurs œuvres ». (*Circulaire No 132*).

Z. RACICOT, V. G., adm.

L'HISTOIRE SAINTE ET LA GÉOGRAPHIE SACRÉE

NOUS avons toujours été frappé du peu de succès obtenu dans l'enseignement de l'histoire sainte.

Beaucoup d'élèves ont peu de goût pour cette étude. Considérable est le nombre de ceux qui oublient bientôt ce qu'ils ont appris ou qui n'emportent avec eux que des notions confuses.

Pourquoi ce défaut de *goût* ? Pourquoi cet *oubli* ? Pourquoi cette *confusion* ? C'est parcequ'on n'appuie pas assez longtemps sur la géographie sacrée. Du reste, plusieurs des manuels en usage sont assez pauvres de ce côté.

* * *

On nous prêche l'importance de la géographie *locale*, et on oublie que cette géographie, prise dans son sens étendu, comprend les *lieux* vécus par nos pères.

* * *

Nous apprenons l'histoire d'Abraham, les faits. Si nous ne prenons pas la peine de vérifier la position de Ur, point de départ ; si nous ne nous occupons pas de la distance parcourue avant d'arriver en Mésopotamie ; si nous ne suivons pas Abraham à travers les diverses stations chananéennes ; si nous ne traversons pas avec lui l'isthme de Suez ; si nous ne l'accompagnons pas sur les bords du Nil, quel intérêt pouvons-nous avoir à connaître son histoire ? L'intérêt passager de connaître, pour la curiosité ? Oui. L'intérêt de connaître pour retenir, pour admirer, pour jouir, pour vouloir développer ses études ? Non. De là le défaut de *goût* dont nous parlions plus haut.

* * *

Quand l'institutrice appuie-t-elle sur l'Ararat, sur l'Enphrate et le Tigre, sur la terre de Sennaar ? Quand

désigne-t-elle, sur la carte : la Mésopotamie, le Golfe Persique, l'isthme de Suez ? Quand localise-t-elle la Galilée, la Samarie, la Judée ; le lac de Génésareth, la mer Morte, le pays de Gérare, etc ?

Elle le fait parfois. Le fait-elle assez ?

Aussi, le défaut de connaissance des *lieux* entraîne-t-il le défaut de *lien* entre les connaissances. Les pierres tombent lorsque le ciment cesse de les relier. Ainsi des faits sans les lieux. Le lieu c'est le clou qui fixe le fait. Sans lui donc, c'est l'oubli ou la *confusion*.

* *

C'est dans l'histoire sainte que la géographie est particulièrement utile.

Voyons-en la preuve, sans sortir de l'histoire d'Abraham.

Celui qui sait bien l'histoire d'Abraham, par le *lieu*, sait, par le fait même, pour ainsi dire, l'histoire du peuple de Dieu.

Le père des croyants sort de la terre de Sennaar (la Chaldée) ; laisse une branche de sa famille (Nachor et ses descendants) en Mésopotamie ; traverse la Syrie ; erre — exilé, pour ainsi dire — du Liban au désert d'Égypte, dans le pays de Chanaan ; reçoit l'hospitalité chez les Philistins du pays de Gérare ; traverse l'isthme de Suez, se rend en Égypte où il peut admirer les pyramides et comparer avec la tour de Babel. Abraham revient en Chanaan et son corps repose à Hébron à quelques lieues de Jérusalem.

C'est beaucoup l'histoire du peuple de Dieu. Ce peuple sorti de la Chaldée par Abraham, se développe en Chanaan, étranger au milieu des Chananéens ; Isaac et Jacob épousent des filles de leur race, venues de la Mésopotamie : Rebecca, Lia, Rachel ; la famine le force à passer en Égypte où il vit exilé, plus de deux siècles durant ; il fait la conquête du pays de Chanaan, Hébron

fé
té
de
en
pu
vi
qu
dr
de
:
né
hé
de
fe
paa
—
(1)
son
les.

revient un centre glorieux par Caleb, par David, mais, le Philistin reste l'ennemi principal, jusqu'à ce que les Assyriens vainqueurs le transportent captif dans la terre de Sennaar, au berceau de la race ; ce peuple revient à Chanaan où il acheva d'accomplir les promesses et les prophéties.

Tout cela, c'est de l'histoire sainte, mais, c'est en même temps, de la géographie sacrée. F.-A. BAILLAIRGÉ.

SAVOIR ET CULTURE ⁽¹⁾

(1er ARTICLE)

L'ENSEIGNEMENT secondaire, en France, vient de subir une réforme qui n'a pas été et ne cessera pas d'être probablement le sujet de plus d'une discussion. C'est le 14 février 1902 que le texte de cette réforme a été définitivement accepté par la chambre des députés, et c'est le 31 mai suivant que les décrets qui en faisaient une loi devaient être portés.

Or, dès la première quinzaine de mars, l'un des membres les plus en vue de l'Université de France, M. Alfred Fouillé, de l'Institut, publiait dans les *Débats* une série d'articles où il combattait avec vigueur le système de M. Leygues, ministre de l'instruction publique dans le cabinet Waldeck-Rousseau, système que vient de défendre et que va appliquer le nouveau ministre, M. Chaumié, collègue de M. Combes.

En terminant sa remarquable étude, M. Fouillé, parlant de la nécessité de revenir aux *classiques* et à la *philosophie* qu'on sacrifie hélas ! au *moderne* et aux *sciences*, écrit textuellement : « Nous ne demandons pas que tous les maîtres soient des philosophes de profession..... nous demandons que tous les maîtres soient munis non pas seulement d'un *savoir*, mais d'une *culture*..... »

(1) *Savoir et culture* : Le mot *savoir* mis en opposition, au mot *culture*, est pris ici dans son sens le plus général. Il signifie : ensemble de connaissances étendues mais superficielles. Le *savoir* est moins approfondi que la *science*. (Cf : Dict. des S., Lafaye, p. 23.—E.-J. A.)

Ces deux mots : *savoir* et *culture* me fournissent précisément le sujet de cette modeste étude. L'enseignement secondaire — celui-là même qu'on reçoit dans nos collèges classiques du Canada — doit-il tendre à donner aux enfants et aux jeunes gens surtout du *savoir* ou bien de la *culture* ? Voilà le point auquel je voudrais m'arrêter.

On rencontre si souvent des gens, d'ailleurs bien intentionnés, qui sont loin d'être *documentés* sur une telle question, qu'il n'est pas inutile de l'étudier. C'est bien vite fait de crier qu'il faut supprimer le latin et le grec de notre enseignement, que tout ce bagage du moyen-âge ne convient plus aux besoins de nos temps, que personne ne parle ni n'écrit le grec et que très peu parlent et écrivent le latin, enfin, qu'il faut être de son temps et viser aux choses pratiques ! Mais ne serait-il pas équitable aussi, avant de juger la question, d'interroger les professionnels, de scruter les témoignages des hommes du *métier* et d'étudier les faits attestés par ceux qui ont des choses de l'enseignement une connaissance aussi pratique qu'approfondie ?

Or, de tous les discours et documents qui ont été récemment publiés en France à propos de la réforme dont j'ai parlée, il se dégage une note générale qui n'est guère propre à réjouir ceux de nos réformateurs qui tombent le grec et le latin.

Cette note je voudrais essayer de la saisir et de la fixer. Ce sera, je pense, aussi instructif qu'intéressant.

J'ai là, sous mes yeux, avec le texte même de la réforme de l'enseignement secondaire, le rapport supplémentaire de M. Ribot, président de la commission parlementaire, qui a longuement étudié la question, la lettre du ministre M. Leygues au même M. Ribot, les articles de M. Fouillé, le discours que vient de prononcer (30 juillet) le nouveau ministre, M. Chaumié, sur la même question, et enfin des extraits du long débat qu'a suscité au sénat l'interpellation Denoix, notamment les discours de MM. Denoix, Fabre, Wallon et de Lamarzelle.

C'en est assez, il est permis de le croire, pour être à même de se former sur le sujet une opinion motivée.

Disons d'abord en quoi consiste la réforme de M. Leygues, le ministre de l'instruction publique dans le défunt cabinet Waldeck-Rousseau.

L'enseignement secondaire est désormais en France de sept ans. Il se poursuit en deux cycles : l'un de quatre ans, de la sixième à la troisième inclusivement ; l'autre de trois ans : la seconde, la première et la philosophie.

Dans le premier cycle les élèves seront répartis en deux divisions : pour les uns une plus large part sera faite aux lettres ; l'étude des sciences sera surtout le partage des autres.

Dans le deuxième cycle, qui comprend trois années, on aura quatre sections ; la *gréco-latine*, la *latine-langues vivantes*, la *latine-sciences* et la *sciences-langue vivantes*. Chaque élève choisira la section qu'il voudra, et, de même que tout chemin mène à Rome, ainsi chacune de ces voies conduira celui qui saura la tenir à un baccalauréat « unifié », qui ouvrira les portes de toutes les carrières scientifiques, industrielles, pédagogiques, médicales ou légales, sous le beau ciel — un peu troublé ! — de la République Française.

Par conséquent tout bachelier, quel que soit la voie qu'il aura suivie jusque-là, pourra étudier non seulement le *génie* ou l'*industrie* mais encore la *médecine* ou le *droit*. (Il va sans dire qu'on n'a pas pensé à la *théologie* et pour cause) !

Il est aisé de prévoir, étant donné le goût du temps pour les choses plus terre à terre et plus pratiques, que bon nombre de bacheliers *ès-sciences-langues vivantes*, n'ayant connu aucune gymnastique intellectuelle *gréco-latine*, se lanceront hardiment dans les champs de la médecine et du droit.

C'est justement là ce qui a servi de thème aux protestations et aux discussions.

Je n'ai pas dessein de refaire cette longue polémique. Pour intéressante qu'elle soit, elle ne vient pas à mon but.

Encore un coup, je voudrais plutôt faire voir, d'après les dires de ces messieurs au lendemain de la fameuse et très laborieuse enquê-

te parlementaire, quel a été et quel est le véritable rôle de l'enseignement gréco-latin, ou encore, si on l'aime mieux, quelle est la valeur de la formation littéraire dite *classique*, à laquelle on substitue virtuellement, par la récente réforme, la formation moderne *sciences-langues vivantes*.

La différence entre ces deux méthodes de formation, pour le dire tout de suite, d'une façon claire et précise, me paraît consister en ce que l'une — la classique — donne surtout de la *culture*, tandis que l'autre — la moderne — tend à fournir du *savoir*. C'est pourquoi la tendance des baccalauréats modernes est de charger, d'encombrer et de *bourrer* les têtes des jeunes gens, ou bien que la tendance de la méthode classique est de *cultiver* les esprits et les cœurs.

Chose curieuse, ceux-là même qui, comme MM. Leygues et Chaumié, conduisent l'enterrement de l'enseignement classique se sentent obligés de couvrir son cercueil de fleurs, et, selon le mot du député socialiste, M. Viviani, de lui faire de superbes *oraisons funèbres*. D'autre part, les tenants des saines traditions littéraires de la France, comme MM. Fouillé, Fabre, Wallon et de Lamarzelle, trouvent aisément de beaux et sincères accents pour chanter les gloires de l'enseignement gréco-latin et conjurer leur pays de ne pas marcher gaïement à la ruine de sa supériorité littéraire et intellectuelle.

Ce sont ces témoignages que je voudrais citer à mes compatriotes et amis de la *Semaine religieuse* dans une couple d'articles qui suivront prochainement celui-ci. Ils donneront peut-être à réfléchir à quelques-uns de nos bruyants réformateurs. Ils démontreront en tous cas qu'il n'est pas prudent, au dire des hommes les mieux renseignés, sous prétexte de nous mettre dans le mouvement et d'être pratiques, de rejeter le grec et le latin de nos programmes.

Un prochain article nous permettra d'entrer dans le vif de la question.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR, ptre.

Sherbrooke, 7 septembre 1902.

CEREMONIES RELIGIEUSES

A LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME

M. le chanoine Archambeault a présidé, le 28 août, une cérémonie de profession et de vêtue à la Congrégation de Notre-Dame.

Les sœurs Sainte-Thérèse du Carmel, Sainte-Irène, Saint-François-de-Sienne, Saint-Anais, Sainte-Hermyle, Saint-Luc Evangéliste, Saint-Elie du Carmel, Saint-Dominica, Saint-Ignace de Jésus, Saint-Stanislas de Marie, Sainte-Marie des Oliviers, Sainte-Marie Catherine, novices de chœur et les sœurs Gariépy et Raisin, novices converses, ont prononcé leurs *vœux temporaires*. Huit postulantes ont *revêtu l'habit* de la Congrégation.

La messe a été célébrée par M. l'abbé W.-J. Slocum, curé de l'Immaculée-Conception à Waterbury et M. l'abbé A. Fournet, P. S. S., a fait l'allocution de circonstance.

AU COUVENT DE LA MISERICORDE

Lundi, le 8 septembre, Mgr J.-M. Emard, évêque de Valleyfield, présidait une cérémonie religieuse à la maison-mère des Sœurs de Miséricorde, rue Dorchester

Ont revêtu le saint habit : Mlles Mary Jane Lapointe, Sœur Saint-Médard, de East Taunton, Mass. ; Loretta Rume, Sœur Sainte-Lucilla, de New York ; Eva Rheault, Sœur Sainte-Géraldine, de l'Assomption ; Clémentine Auclair, Sœur Saint-Rodrigue, de Saint-Liboire ; Alida Pelletier, Sœur Saint-Léon, de Montréal.

Ont prononcé leurs vœux temporaires. Sœur Marie-de-la-Merci, née Dianora Champagne, de Drummondville ; Sœur Saint-Pierre d'Alcantara, née Emma Leduc, de Saint-Valérien ; Sœur Saint-André-de-la-Croix, née Albi-

na Desmarais, de New York ; Sœur Marie-de-l'Incarnation, née Fidélia Jetté, de Joliette ; Sœur Sainte-Rose-de-Viterbe, née Lumena Jetté, de Joliette.

Le saint sacrifice a été offert par Sa Grandeur Mgr Emard et le sermon de circonstance a été donné par le R. P. F. Perdereau, O. M. I., aumônier de la communauté.

✓ AU COUVENT DES SŒURS DE SAINTE-ANNE LACHINE

Le 8 septembre, dans la chapelle des Sœurs de Sainte-Anne, à Lachine, M. l'abbé H. Langevin, aumônier de la communauté, présidait une cérémonie de vêtue. Trois postulantes vocales et trois coadjutrices recevaient le *saint habit* de la religion en cette fête si touchante de la Nativité de la sainte Vierge, cinquante-deuxième anniversaire de la profession des Mères fondatrices de l'institut de Sainte-Anne.

Voici les noms des nouvelles novices :

Sœur Annie Gray, de Victoria, C. B., dite Sœur M.-Thomas-du-Rosaire ; Sœur Eugénie Charlebois, de Montebello, dite Sœur M.-Jeanne-de-Portugal ; Sœur Eugénie Mercier, de Trois-Rivières, dite Sœur M.-Artemie ; Sœur Albina Lacasse, de Saint-Hypolite, dite Sœur M.-Alberte ; Sœur Evila Dubé, de Haverstraw, N. Y., dite Sœur M.-Théonas ; Sœur R.-Anna Turcotte, de Saint-Hippolyte, dite Sœur M.-Moïse.

✓ MAXIMES

— Que la candeur soit nette et pure comme les premiers rayons de l'aurore.

— La modestie sied bien à la jeunesse et au sexe féminin.

— Tu n'as plus eu de père, et tu n'as pas craint ta mère ; mon fils, tu as mal fini.

— Qui des siens s'éloigne, Dieu l'abandonne.

géli
sior
rev
188
l'oc
Mor
L
invi
cale
dim
par
au t
Prél
prof
De
l'arc
dioc
à Cl
Gran
titul
de sc
ainsi
Prél
culte

Mgr L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL**A CHARTRES****La fête de L'Assomption***(De la Voix de Notre-Dame)*

A Voix de Notre-Dame a dit plusieurs fois les liens qui ont uni à l'antique Eglise de Chartres l'Eglise plus jeune de Montréal depuis l'évangélisation des vieilles tribus canadiennes par les missionnaires chartrains au 17^{me} siècle. Nous sommes revenu sur ce sujet particulièrement au numéro d'octobre 1888 et au numéro supplémentaire du 10 janvier 1891, à l'occasion des pèlerinages de Mgr Fabre, archevêque de Montréal, décédé depuis.

Lorsque Mgr Fabre vint en septembre 1888, il fut invité par notre évêque Mgr Regnault à célébrer pontificalement le lendemain de son arrivée ; et en effet le dimanche 16 septembre, l'office capitulaire fut rehaussé par de belles cérémonies pontificales. L'un des assistants au trône du célébrant était le compagnon de voyage du Prélat pèlerin, M. l'abbé Bruchési, docteur en théologie, professeur d'apologétique à l'université de son pays.

Devenu, il y a cinq ans, le successeur de Mgr Fabre à l'archevêché de Montréal, à la grande satisfaction de ses diocésains et à la nôtre, Mgr Bruchési vient de reparaitre à Chartres pour y faire un nouveau pèlerinage ; Sa Grandeur était accompagnée de l'un de ses chanoines titulaires, M. G. Dauth, directeur de la *Semaine Religieuse* de son diocèse. C'était un honneur pour nous de revoir ainsi aux pieds de Notre-Dame de Chartres le distingué Prélat qui a toujours témoigné tant d'attachement à son culte.

Mgr Bruchési arrivant à Chartres le 14 août au soir devait recevoir de Mgr Mollien la plus gracieuse hospitalité et l'invitation à officier le lendemain pour la belle fête du 15. La solennité de l'Assomption attire toujours à la cathédrale une grande assistance. Tout le monde a été aussi satisfait que surpris de la présence de deux pontifes au sanctuaire. L'archevêque venu d'Amérique fixait surtout l'attention ; il officiait entouré d'un personnel assez nombreux, bien que ce soit la saison des vacances, pour le séminaire et la maîtrise ; il avait pour diacres d'honneur son secrétaire, M. le chanoine Dauth, dont nous avons parlé plus haut, et M. Goussard, chanoine titulaire de Chartres et chanoine honoraire de Montréal ; le prêtre assistant était M. le vicaire général Legué. Mgr Mollien était à la stalle épiscopale. Le chœur de chant et les orgues ont fait entendre une musique religieuse qui convenait à telle fête. Un brillant soleil rayonnant à travers les vitraux sur le célèbre groupe de l'Assomption qui surmonte le maître-autel ajoutait aux magnificences des cérémonies un surcroît d'éclat. Tout cet ensemble élevait l'âme et pouvait aider la prière.

Mgr Bruchési a dit, avant son départ de notre ville, combien l'avaient édifié l'office public, la prière chantée, l'affluence et la pieuse tenue des fidèles devant Notre-Dame de Chartres.

Ce départ a été trop précipité au gré de tous. Mgr l'archevêque de Montréal, attendu en Bretagne dans la soirée, a dû prendre congé de son hôte aimable et vénéré dès trois heures de l'après-midi. Nous lui avons exprimé et nous lui renouvelons tous nos vœux pour la continuation de son voyage, et ensuite de ses travaux apostoliques au milieu de ses diocésains recommandés à Notre-Dame de Chartres par leur pontife bien-aimé.



d'O
Sain
I
Mo
leu
à c
aug
reu
Sén
liale
a re
(184
n'af
mor
de
berc
été
défé
D
Sain
d'ap
" le
" la
" pé
" Fé
" br
" rit
" pl
let, l
fit d
vage
Lors
à la
géné
cons

NOTRE-DAME-DES-NEIGES ET LA COTE-DES-NEIGES

II

L ne faut pas perdre de vue que la mission de la Montagne, comme du reste les missions de la Nouvelle-Lorette, au Sault-au-Récollet, et celle d'Oka, sont le fruit de la générosité des Messieurs de Saint-Sulpice.

Ils ont remplacé les membres de la Compagnie de Montréal et ont continué le plan d'évangélisation avec leurs ressources personnelles. Leur fortune n'est pas due à ce changement. Sans doute, la valeur des terrains a augmenté, mais il faut bien admettre une chose malheureusement trop ignorée, c'est que tous les messieurs du Séminaire ont appliqué à Montréal leur fortune familiale, leur patrimoine. Quand la couronne d'Angleterre a reconnu la légitimité de leurs biens par une charte (1842 *Statuts refondus*) elle en a réglé l'emploi, mais ceci n'affecte en rien leur provenance : ce sont des biens patrimoniaux. Rome du reste l'a proclamé lors de la division de l'ancienne paroisse de Notre-Dame. Or, depuis le berceau de Ville-Marie jusqu'à nos jours, ces biens ont été généreusement appliqués aux œuvres de charité, de défense du sol, de progrès religieux et social.

Dès que Mgr Laval, vers 1668, accepta les offres de Saint-Sulpice pour l'évangélisation des Indiens, on vit, d'après M. l'abbé Cuoq (*Mémoires*) : " des hommes portant " les noms les plus illustres se dévouer avec l'humilité " la plus parfaite et s'assujettir aux privations les plus " pénibles. Nommons entr'autres : messieurs les abbés " Fénelon, demi-frère du célèbre archevêque de Cam- " brai ; Lasearis d'Urfé, issu de l'ancienne maison impé- " riale de Constantinople, Louis Armand de Cicé, devenu " plus tard vicaire apostolique de Siam " (*Sault-au-Récol- let*, page 122). M. de Bretonvillier, successeur de M. Olier, fit de grandes dépenses pour l'entretien des missions sa- vages ; M. Faillon l'affirme. (*Vie de la Mère Bourgeois*, I, 274.) Lorsqu'elles furent toutes réunies en une seule mission, à la Montagne, M. Vachon de Belmont s'en constitua le généreux protecteur. Nous l'avons déjà dit, c'est lui qui construisit le second fort, de ses propres deniers. Quand

la mission fut transportée au Sault-au-Récollet, ce fut encore lui qui bâtit le fort et la chapelle ; de même, à Oka.

Le Père Charlevoix en parlant de la mission de la Montagne, écrivait :

“ Ce sont les ecclésiastiques du Séminaire de la Montagne qui la gouvernent. Il est sorti bien des braves de ces deux bourgades — le Sault-Saint-Louis et la Montagne — et la ferveur y était admirable avant que l'avarice de nos traitants eut introduit l'ivrognerie, qui y a fait de bien plus grands ravages que dans les missions de Saint-François de Bécancourt ”. (*Journal Nest*, V, 208).

La Mère Bourgeois désigna deux de ses filles pour aller y instruire les enfants sauvages. “ Elles partagèrent avec eux leurs dangers et les incommodités des cabanes d'écorce. ” (*Hist. de la Mère Bourgeois, publiée en 1818*, p. 116).

Le même auteur écrit : “ Un seul prêtre du Séminaire y était d'abord occupé à l'instruction des sauvages, et deux missionnaires y furent logés sous des cabanes d'écorce, comme la plupart des sauvages ”.

Il faut donc reconnaître en ce lieu béni de la Montagne la réalisation des désirs des vertueux fondateurs de Ville-Marie.

Certains écrivains ont plusieurs fois donné à la Montagne le nom de Notre-Dame des Anges ; les registres conservés à Oka portent cependant tous le titre de Notre-Dame-des-Neiges.

Le patronage de Notre-Dame des Neiges a dû être donné à la montagne à la suggestion de la mère Bourgeois ; car elle avait une dévotion toute particulière pour Marie invoquée sous ce titre.

Ayant réussi à obtenir une petite iroquoise, elle la fit baptiser sous le nom de Marie-des-Neiges. “ Le Père le Moine a assuré que c'était la première baptisée des Iroquois ”, écrit la Mère Bourgeois elle-même. (*Faillon, Vie de la Sr Bourgeois*, I, 97). Elle en adopta encore deux autres auxquelles elle donna encore le nom de Marie-des-Neiges, (*Hist. de Montréal, 1662-1663*). En 1670 elle repassa en France pour chercher des compagnes de ses œuvres ; elle fit avec elles un pèlerinage à un sanctuaire dédié à Notre-Dame-des-Neiges, (*Vie de la Sœur Bour-*

geois, 1818). Quand la chapelle de la Montagne s'éleva à l'endroit du fort, entre les deux tours qui subsistent encore, les Messieurs de Saint-Sulpice ne crurent mieux faire que de la conserver à Marie sous ce titre.

Les principaux missionnaires qui y exercèrent le saint ministère furent Messieurs Trouvé, Mariet, de Belmont, Robert Gay, Maurice Quéré de Fréguron et Flaman Gouin.

M. le gouverneur Denonville écrivait le 12 novembre 1685 : " A l'isle de Montréal il n'y a aucune apparence " de réduit que celui des sauvages de la Montagne, que " M. de Belmont a fait fermer avec beaucoup de soin et " d'application." (*Con. générale*, VII, 205.)

Mgr de Saint-Vallier, en 1688 faisait l'éloge de la mission de Notre-Dame-des-Neiges dans les termes suivants : " La vie commune de tous les chrétiens de cette mission n'a rien de commun, et l'on prendrait tout ce village pour un monastère. Ils gardent parmi eux un si bel ordre pour leur sanctification, qu'il serait difficile d'y rien ajouter." (*Charlevoix Tour-Hist.* V, 261.)

Deux Iroquoises joignirent la communauté de la Mère Bourgeois ; elles furent toutes deux baptisées à Notre-Dame-des-Neiges de la Montagne : Marie-Barbe Atteninou et Marie-Thérèse Gannensagonas. Cette dernière mourut en odeur de sainteté, le 25 novembre 1695. Ses restes reposent dans la tour convertie en chapelle.

Il y aurait beaucoup d'autres détails à consigner au sujet de cette mission de Notre-Dame-des-Neiges ; ceux que nous avons rapportés suffisent sans doute à augmenter la vénération due à ce lieu à jamais mémorable.

Les généreux efforts d'évangélisation des dignes enfants de M. Olier, les vertus de leurs néophytes, les exploits de ses guerriers surgiront au sein des prières et des réflexions de jeunes lévites qui ont le bonheur de l'habiter. Il y aura pour eux tous, durant le séjour qu'ils y feront, un puissant motif d'imiter les vertus des héroïques missionnaires qui y ont dépensé leur vie avec tant de générosité au service de leur divin Maître.

Nous verrons dans un prochain article quel lien paraît exister entre Notre-Dame-des-Neiges et la Côte-des-Neiges.

Sault-au-Récollet.

CHARLES S. BEAUBIEN, curé, V. F.

(A suivre.)

POUR LES PETITS ENFANTS

Et pour les grands s'ils en veulent

DANS un village dont je ne me rappelle plus le nom, un bon curé désolé de voir si peu de fidèles venir le soir faire leur visite au Très Saint-Sacrement ne savait comment procurer des adorateurs à Jésus-Hostie, toujours présent dans le tabernacle.

Les deux religieuses du couvent étaient presque les seules adoratrices accoutumées.

Décidément ce n'était pas assez.

Un jour, inspiré d'en haut, il appela quelques petits enfants revenus de l'école et leur dit : " Savez-vous pourquoi les Sœurs viennent d'entrer à l'église ? C'est pour tenir compagnie au Bon Jésus ; voulez-vous y aller avec elles ? "

Plusieurs acceptèrent ; bientôt il y en eut vingt ; aujourd'hui ces enfants sont quarante-cinq à venir tous les soirs, poussés par l'attrait de la présence réelle, faire leur adoration !

HENRY BAYARD.

A PROPOS DES EXPULSIONS

(Semaine religieuse de Québec)

LES journaux catholiques de France sont de ce temps-ci, d'un intérêt particulier, remplis qu'ils sont de détails sur la façon noble et digne dont les populations, surtout en Bretagne, ont résisté à l'exécution des mesures du gouvernement contre les écoles catholiques. — Pourquoi donc nos journaux quotidiens ne reproduisent-ils pas beaucoup de ces récits, qui intéresseraient au plus haut degré leurs lecteurs ?

Sur ces faits de la persécution violente qui sévit en France, les lecteurs canadiens n'ont guère à lire que les courts renseignements transmis par le télégraphe — lesquels sont trop souvent sujet à caution.